



COMITE DE PILOTAGE N°2 SITE NATURA 2000 MASSIF DU SAN PETRONE

3 novembre 2016
A L'ONF - CORTE

Compte-rendu

Présents :

Nom	Structure	Tel	Mail	Présent	Diffusé
M Cecchi	Sous-préfet de Corte	06 09 23 13 54	Sebastien.cecchi@haute-corse.gouv.fr	x	x
Mr Galinat	CRPF	06 78 71 98 24	florian.galinat@crpf.fr	Excusé	x
Mr Lucioni	CRPF / PEFC	06 45 50 04 83	daniel-lucioni@wanadoo.fr		x
M Etori	CRPF		genevieve.ettori@crpf.fr		x
Mme Foubert	CPIE Centre Corse	09 64 40 84 65	vfoubert@cpie-centrecorse.fr	x	x
Mme Piazza	CBNC	04 95 34 55 65	piazza@oec.fr	x	x
Mr Arrighi	CPIE Centre Corse	06 15 63 73 74	farrighi@cpie-centrecorse.fr	Excusé	x
Mr Beuneux	GCC	04 95 47 45 94	chauves.souris.corse@free.fr	x	x
Mr le Président du Conseil Général de haute Corse	CG 2B		haute-corse@cg2b.fr		x
Mr le Président du PNRC	PNRC		hotline@parc-corse.org		x
Mr Colonna	Fédération de pêche	06 74 33 21 50	francoiscolonna.fedepeche@wanadoo.fr	x	x
Mr Tristani F.	Maire de Focicchia	06 59 78 32 70	mairie-focicchia@orange.fr	x	x
Mr le Directeur de l'ODARC	ODARC		odarc@odarc.fr		x
Mr Sisco	ODARC		Sylvstre.sisco@odarc.fr	x	x
Mr Martin	ONCFS	06 08 86 26 42	patrick.martin@oncfs.gouv.fr	Excusé	x
Mr le Président de la chambre départementale d'Agriculture 2B	Chambre d'Agriculture 2B		blanche.casanova@haute- corse.cahmbagri.fr		x
Mr le Président de la FDC 2B	FDC 2B		fdc2b@orange.fr		x
Mme Bernardi	PEFC Corsica		pefc.corse@yahoo.fr	x	x



Mr Leccia	OEC	04 95 48 11 78	leccia@oec.fr	x	x
Mme Eyherabide	DDTM 2B	04 95 32 97 98	Sophie.eyherabide@haute-corse.gouv.fr	x	x
Mr Saliceti	Maire de Cambia		cambia.mairie@orange.fr	Excusé	x
Mr le Maire de Sant' Andrea di Boziu	Mairie de Sant' Andrea di Boziu		mairie.santandreadibozio@wanadoo.fr		x
Mr. Muracciole	ONF	06 17 32 47 78	stephane.muracciole@onf.fr	x	x
MR. Chagnard	Comité Régional Français de Randonnée	06 70 19 82 36	lm.chagnard@orange.fr	x	x

Ordre du jour :

- Introduction
- Présentation des actions en cours et prévues sur l'année 2016
- Perspectives d'actions pour 2017
- Questions diverses

Préambule

Ouverture de la séance par M. Cecchi, sous-préfet de Corte.

Présentation des actions 2015 et perspective pour 2016

0/ Animation du site Natura 2000

Voir diaporama.

1/ Animation de la charte Natura 2000

Violette Foubert a présenté l'objectif de la charte et a rappelé son fonctionnement (voir diaporama). La charte est disponible sur le site internet du CPIE et auprès des mairies. L'information a également été diffusée par la lettre d'information et plusieurs propriétaires ont été contactés. Cependant, l'animatrice n'a eu pour le moment aucun retour positif.



M. le sous-préfet s'interroge sur les raisons du manque d'engagement des propriétaires ainsi que l'intérêt en termes de surfaces si seule la commune est signataire.

Le problème d'indivision s'avère être une contrainte pour les potentiels signataires. De plus, il y a peu de mesures incitatives.

Sur d'autres territoires, pour mettre en avant les signataires de la charte, ceux-ci pourront mettre sur leur produit une estampille, en cours de création par la structure animatrice, « signataire de la charte Natura 2000 ». Les contrats N2000 permettent avoir des compensations financières pour des actions favorables aux espèces et habitats d'intérêt communautaire du site. Ces exemples pourraient être repris.

Il faudrait dans un premier temps cibler les parcelles qui ne sont pas en indivision et pour lesquelles les engagements seraient pertinents.

S. Sisco (ODARC) s'interroge sur la possibilité pour une AFP de signer la charte ?

- ➔ Mettre à jour le cadastre et notamment cibler les parcelles qui ne sont pas en indivision.
- ➔ Cibler également les parcelles ayant un intérêt particulier pour l'application de la charte.
- ➔ Contacter les propriétaires.

2/ Communication générale sur le site

Voir diaporama.

3/a Cambia – Rénovation de la châtaigneraie et de la forêt de chênes vert (privée et communale)

Le CRPF et l'ODARC ont animé le territoire afin de mettre en place une Association Syndicale Autorisée de Gestion Forestière. La commune n'a pas souhaité lancer l'enquête publique. Le projet a donc été stoppé pour le moment.

4/ Cambia - Suivi des parasites des châtaigniers et des châtaignes

Il serait intéressant de connaître la proportion de châtaigneraies exploitées par rapport aux châtaigneraies abandonnées afin de mieux cerner l'impact des lâchers de *Torymus* sur le site.



- ➔ L'animatrice du site estimera cette proportion par outil cartographique.
- ➔ L'animatrice du site se rapprochera du groupement de castanéiculteurs pour connaître le plan de leurs interventions.

5/ Cambia – Remise en état des sentiers de randonnées

M. Chagnard s'interroge sur les conventions de passage et l'entretien des sentiers.

La boucle de découverte sur la commune de Cambia passe exclusivement sur des chemins communaux il n'y a donc pas de conventions de passage et la commune s'est engagée à entretenir le sentier.

Les fonds Natura 2000 n'ont pas vocation à financer l'ouverture et l'entretien des sentiers car l'on sort du cadre de la conservation d'espèces ou d'habitats. Ainsi, seule l'animation en amont et les panneaux peuvent être pris en charge en ayant l'assurance que la collectivité s'engage pour l'entretien.

Le PDIPR pourra éventuellement prendre en charge des sentiers lorsqu'il sera finalisé.

Un appel à projet sur l'accueil du public en forêt devrait être lancé prochainement par l'ODARC (mesure 8.5 du PDRC) et la création de sentiers pourrait y être intégrée.

6.a et 6.b/ Cambia – Réhabilitation de la rivière de Sorbaghja et gestion piscicole

Le renforcement de population de truite macrostigma prévu pour 2016 dans la Sorbaghja n'a pas pu être réalisé car la densité de la population à prélever dans le Golo n'était pas assez importante. Celui-ci est donc reporté à 2017. Cependant, les pêches réalisées dans la Sorbaghja en 2016 ont permis de confirmer la reproduction des truites relâchées en 2014.

Les actions de communication pour lutter contre le braconnage du maire de Cambia ont été saluées.

Afin de renforcer les actions de lutte contre le braconnage, des panneaux rappelant la réglementation pourraient être installés le long du cours d'eau, sur la zone en interdiction de pêche par arrêté préfectoral. La fédération de pêche ne possédant pas de panneaux adéquats il faudrait prévoir la création d'une dizaine de panneaux que la fédération pourrait installer.



- ➔ Un nouveau renforcement de population de truite macrostigma sera réalisé par la fédération de pêche en 2017.
- ➔ Une dizaine de panneaux rappelant la réglementation seront créés et installés le long de la rivière.
- ➔ La fédération de pêche doit transmettre la charte graphique des panneaux de Réserve Temporaire de Pêche.

7/ Cambia – Amélioration des connaissances sur les sources pétrifiantes

Il est difficile d'évaluer l'état de conservation des sources encroûtantes car ce sont des milieux très particuliers. Des études ont été menées dans les années 80 sur les sources encroûtantes de Corse, celles de Cambia ont peut-être été étudiées à cette occasion. Il serait intéressant de comparer l'état actuel des sources avec celui-ci des années 80. La fédération de pêche pourra mener une première pré-étude.

- ➔ L'animatrice réalisera une synthèse de la bibliographie existante.
- ➔ La fédération de pêche réalisera une première pré-étude à l'occasion des suivis piscicoles.
- ➔ Au besoin, le coût et la prise en charge d'une étude complète sera évaluée.

8/ Focicchia – Gestion de la forêt communale

Un appel à projet lancé par l'ODARC (mesure 8.5 du PDRC) permettra, aux propriétaires ou bailleurs, de financer des clôtures d'exclos ou d'enclos pour la mise en défend par rapport aux animaux.

- ➔ L'ONF se mettra en relation avec la mairie de Focicchia et l'éleveur pour monter le dossier (si la convention pluriannuelle de pâturage le permet).

9.a et 9.b/ Focicchia – Restauration de la piste forestière et installation d'une citerne DFCI

Un dossier est en cours pour changer les buses et purger les talus de la piste forestière.

Pour l'installation d'une citerne DFCI, la commune doit se mettre en relation avec le SDIS.



3.b/ Focicchia – Gérer la forêt de chênes verts et les châtaigneraies

Plusieurs projets dont un projet d'ASAGF ont été initiés sur le territoire par le CRPF mais avortés (voir diaporama). En effet, les propriétaires avaient des craintes vis-à-vis des investissements à réaliser et de la gestion proposée (exploitation de châtaigneraie pour du bois d'œuvre). Cependant, une nouvelle tentative serait à initier dans le cadre de l'animation de la charte.

S. Sisco (ODARC) rappelle que l'animation en amont de l'enquête publique est finançable (mesure 7.1.1 du PDRC). La commune peut se rapprocher de l'ODARC si elle souhaite lancer cette animation.

→ L'animatrice abordera le sujet avec les propriétaires en même temps que la charte Natura 2000.

→ L'ODARC se joindra à l'animatrice pour compléter les informations au besoin.

10/ Focicchia - Mise en place d'un sentier botanique

Voir diaporama.

11/ Focicchia – Suivi de l'Astragale centralpine, mise en défens et régénération

Malgré l'incendie ayant ravagé la zone mi-août 2016, le suivi des pieds d'astragale sera poursuivi. En effet, le feu pourrait éventuellement avoir un impact positif sur les plants. De plus, l'expérimentation menée fin 2016 demande un suivi mensuel.

12/ Focicchia – Etude des habitats de chasse du petit rhinolophe

Le site de Cambia ne présente pas d'enjeux majeurs pour les chiroptères : c'est principalement un territoire de chasse. Aucun gîte important de reproduction ou d'hibernation n'a été observé.

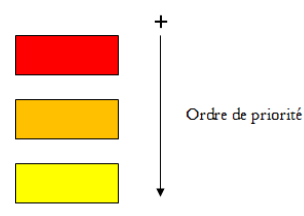
Une recherche de gîtes arboricoles demanderait des moyens supplémentaires mais présente peu d'intérêt car peu d'espèces arboricoles ont été détectées.

14 espèces ont été recensées dans le cadre de cet inventaire. Le DOCOB sera actualisé avec ces nouvelles données.

Priorité 2017

L'ordre de priorité pour 2017 sera le suivant :

Commune	N° Action	Intitulé
Cambia et Focicchia	0	Animation du site Natura 2000
	1	Animation de la Charte Natura 2000
	2	Communication sur le site Natura 2000
Cambia	3.a	Rénovation de la châtaigneraie et de la forêt de chênes verts (privée et communale)
	4	Suivi des parasites de la châtaigneraie
	5	Remise en état des sentiers de randonnées
	6.a et 6.b	Réhabilitation de la rivière Sorbaghja et gestion piscicole
	7	Amélioration des connaissances sur les sources pétrifiantes
Focicchia	8	Gestion de la forêt communale
	9.a et 9.b	Restauration de la piste forestière et citerne DFCl
	3.b	Gérer les forêts de chênes verts et la châtaigneraies
	10	Sentier botanique
	11	Suivi de l'Astragale, mise en défens et régénération assistée
	12	Etude des habitats de chasse du petit rhinolophe



Relevé de décision

- Le programme d'action 2017 est validé.
- Foncier : mise à jour du cadastre, identification des propriétés sans indivision et des parcelles à priorité pour les actions et contact des propriétaires.
- Sources encroûtantes : synthèse de la bibliographie existante et pré étude.
- Sorbaghja : nouveau renforcement de population de truite macrostigma en 2017 et matérialisation de la réserve de pêche.